

SYNDICAT MIXTE  
DU FORUM DES MARAIS ATLANTIQUES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS n° 01/2025

Séance du 19 février 2025 – 14 h 30

**DÉBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE**

L'an deux mille vingt-cinq, le 19 février 2025 à 14h30, le Comité Syndical du Forum des Marais Atlantiques s'est réuni au siège à Rochefort sur convocation ordinaire en date du 10 février 2025, sous la Présidence de Rémi JUSTINIEN.

Membres présents :

Rémi JUSTINIEN, Élise LAURENT-GUÉGAN, Joëlle MARIE-REINE SCIARD, Stéphane TRIFILETTI, Région Nouvelle Aquitaine ;  
Anne BRACHET, Conseil Départemental de Charente-Maritime ;  
Denis ROUYER, Communauté d'Agglomération Rochefort Océan  
Alain BURNET, Ville de ROCHEFORT  
Jean-Louis LÉONARD, UNIMA

Membres excusés :

Margarita SOLA, Région Nouvelle Aquitaine (pouvoir à Rémi JUSTINIEN)  
Jean PROU, Conseil Départemental de Charente-Maritime (pouvoir à Anne BRACHET)  
Thierry LESAUVAGE, Ville de Rochefort (pouvoir à Alain BURNET)

Membres absents :

Richard GUERIT, Région Nouvelle Aquitaine  
Jean-Claude DESRENTES, Chambre d'Agriculture de Charente-Maritime

Membre invité présent :

Bruno BESSAGUET, UNIMA

## Contexte

Le débat d'orientation budgétaire (DOB) représente une étape essentielle de la procédure budgétaire de la collectivité. Il ne donne pas lieu à un vote mais doit permettre d'informer les élus sur la situation économique et financière de la collectivité et définir les grandes orientations du budget primitif.

Il est proposé de porter le débat sur :

- 1) Le bilan de l'année 2024
- 2) Les grandes orientations prévues en 2025
- 3) Les orientations générales du budget de l'exercice à venir

### **1) Bilan de l'année 2024**

---

En 2024, l'objectif principal était de stabiliser la situation financière du Forum. Ce travail a démarré en 2024, il s'inscrit sur plusieurs années afin de consolider les avancées.

Les orientations se sont articulées autour de 3 axes :

- a. Construire une programmation adaptée à la capacité d'autofinancement
- b. Mener des actions en vue d'augmenter la capacité d'autofinancement
- c. Mettre en place une politique de gestion des ressources humaines

#### **a. Construire une programmation 2024 adaptée**

La nouvelle méthodologie de construction de la programmation, en impliquant l'ensemble des équipes et particulièrement les chefs de projet a bien fonctionné et a permis à chacun de comprendre l'importance d'ajuster le prévisionnel au plus près de la réalité.

Les nouvelles conventions prévues ont été signées avec l'agence de l'eau Seine-Normandie (avenant à la convention 2021-2023), la Région Nouvelle-Aquitaine, la Région Bretagne, les DREAL Nouvelle-Aquitaine, Pays-de-Loire, Bretagne et Normandie, les Départements 29 et 35 et l'agglomération du Pays de Saint-Omer.

Les projets sur lesquels étaient sollicités un financement ont pu être réalisés, les financeurs ayant validé nos propositions.

A l'inverse, certains projets pour lesquels un financement était recherché à la date du vote du budget 2024 n'ont pas abouti, faute d'avoir trouvé des financements :

#### **- Volet carbone**

Le projet de réaliser un état de l'art des connaissances sur le cycle du carbone et l'émission de gaz à effet de serre (CO<sub>2</sub>, CH<sub>4</sub>, N<sub>2</sub>O) en zones humides n'a pas vu le jour en 2024 mais démarre en 2025 (cf ci-après).

- **Elevage extensif en milieux humides**

La candidature déposée à l'Appel à Projets CASDAR Démultiplication 2024-2027, en complément des actions menées dans le cadre du 4<sup>ème</sup> Plan National Milieux Humides, n'a pas été retenue. Un travail est actuellement mené pour préparer une nouvelle candidature en 2026.

- **Dialogue territorial sur les zones humides**

Le projet d'appui des acteurs des 18 sites emblématiques identifiés dans le cadre du rapport de la mission de l'IGEDD n'a pas été retenu par le MTECT.

- **Elaboration d'une offre de formation à destination des ASA et structures gemapiennes**

Pas de financement obtenu

**b. Mener des actions en vue d'augmenter notre capacité d'autofinancement**

**Les actions prévues ont été réalisées :**

- **Sollicitation de nouveaux membres :**

Les Communautés d'Agglomération de La Rochelle (CDA LR) et du Pays Royannais (CARA), la Communauté de communes du Bassin de Marennes (CCBM) ainsi que la Région Bretagne ont été sollicitées en 2024. Les adhésions de la CDA LR, de la CARA et de la CCBM sont en bonne voie, celle de la Région Bretagne en discussion.

- **Sollicitation de nouveaux partenaires financiers :**

Des échanges ont eu lieu avec l'ADEME, la Banque des Territoires (BDT) et la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC). Le partenariat avec l'ADEME se concrétise en 2025 avec le financement du projet Carbone (cf ci-après). Les discussions sont en cours avec la BDT et la CDC pour le financement de nouveaux projets.

- **Sollicitation de financeurs privés :**

Afin d'augmenter notre capacité d'autofinancement, des entreprises privées ont été sollicitées au titre du mécénat : les assurances (MAIF, MACIF, MAAF, AXA), les banques (Crédit Mutuel Océan, CIC, Crédit Coopératif, Crédit Agricole), Léa Nature, WWF, et la fondation Naïa Gaïa.

Des discussions sont en cours avec Léa Nature et la MAIF.

Les échanges avec WWF et la fondation Naïa Gaïa ont abouti au financement en 2025 du projet Carbone (dotation de 10 000 € chacune).

- **Recherche de prestations :**

Des interventions du FMA ont pu être réalisées sous forme de prestations (financement à 100 % sans autofinancement) auprès du SMCA, des Universités de la Biodiversité, de l'Université de La Rochelle et du Syndicat du Midou et de la Douze.

**c. Mettre en place une politique de gestion des ressources humaines (RH)**

En 2024, un travail important a été mené sur :

- La mise à jour et l'harmonisation des fiches de poste,
- La mise en place du RIFSEEP.

La mise en place des lignes directrices de gestion et l'élaboration d'un plan de formation n'ont pas pu démarrer. Un rapprochement auprès du centre de gestion sera réalisé en 2025 pour travailler sur ces sujets.

**2) Les grandes orientations 2025**

---

Le contexte national (peu de visibilité sur les financements) n'a pas facilité l'élaboration de la programmation 2025. A ce jour, des flous restent importants sur les financements des DREAL et du MTECT. Globalement des baisses de subventions sont à prévoir. Une baisse de la dotation de la Région Nouvelle-Aquitaine a également été opérée (-5%).

L'objectif pour cette année a été d'élaborer une programmation la moins risquée possible, en diminuant l'envergure des projets et en s'assurant de prioriser sur les actions pouvant être financées. Certains projets ont été reportés ou annulés.

La faible capacité d'autofinancement du Forum et le manque de trésorerie restent les principales difficultés.

Les orientations pour l'année à venir s'articulent autour de 3 axes :

- a) Poursuivre les actions permettant d'augmenter notre capacité d'autofinancement et notre trésorerie
- b) Mettre en œuvre une programmation adaptée au contexte actuel
- c) Accentuer notre visibilité

**a) Poursuivre les actions permettant d'augmenter notre capacité d'autofinancement et notre trésorerie**

**Sollicitation de nouveaux membres :**

Des rencontres seront organisées auprès des EPCI du département de Charente-Maritime, ainsi qu'auprès des départements des régions Bretagne et des régions Pays-de-la-Loire et Hauts-de-France.

**Sollicitation de financeurs privés :**

Le travail sera poursuivi pour rechercher de nouveaux financements, notamment auprès des fondations pour cibler celles pour lesquelles le Forum entre dans le cadre de leurs règlements.

**Actions à mener pour augmenter notre trésorerie :**

- Poursuivre la maîtrise des dépenses et la diminution des charges variables
- Mise en place de tableaux de bords financiers pour suivre l'évolution des finances, anticiper les difficultés et optimiser les versements des subventions
- Optimisation des achats et dépenses : renégocier les tarifs avec les fournisseurs, renégocier les contrats d'assurances, de téléphonie, les lignes de trésorerie, les éditions, ainsi que les délais de paiement

Ces actions permettront également de diminuer l'utilisation des lignes de trésorerie qui coûtent très cher au FMA.

**b) Mettre en œuvre une programmation adaptée au contexte actuel**

Le travail réalisé en interne avec les équipes mais également avec les partenaires financiers aboutit à une programmation adaptée aux capacités de réalisation du Forum sur les plans techniques et financiers.

Le contexte actuel a été pris en compte en prévoyant à la baisse les dotations des DREAL.

Toutes les conventions sont à renouveler, excepté celles avec le MTECT sur la création du réseau « élevage extensif en milieux humides » (2023-2025) et le Conseil Départemental 17 (2023-2025).

La nature des actions proposées dans la programmation 2025 s'inscrit en grande partie dans la continuité des années précédentes.

Les nouvelles actions envisagées sont :

➤ **Avec les Agences de l'eau :**

- Inciter à la réalisation d'inventaires zones humides sur les zones blanches
- Réutiliser et améliorer la plateforme créée pour le projet "Pampas" dans le cadre d'un nouveau projet d'amélioration des connaissances sur l'adaptation et le devenir des marais face aux effets du changement climatique en Nouvelle-Aquitaine
- Animer des webinaires sur les zones humides à destination des agents de l'Etat, des SAGE et porteurs de contrats territoriaux
- Suivre et partager les retours d'expériences sur les stratégies foncières sur les zones humides

- **Avec la CAMAB :**
  - Sensibiliser les élus à travers la réalisation de fiches communales synthétisant la situation de la commune sur l'état de ses zones humides
  - Réaliser un guide des bonnes pratiques pour les Finistériens sur l'entretien et la protection des rivières et des zones humides
  
- **Avec l'ADEME, en partenariat avec la CDA La Rochelle (projet Carbone) :**
  - Réaliser un état de l'art des connaissances sur les relations entre gaz à effet de serre et zones humides, notamment le cycle du carbone en zones humides, et diffuser les résultats
  - Accompagner les collectivités et les gestionnaires pour identifier et prendre en compte les données de stocks et de puits de carbone des zones humides sur leurs territoires
  - Construire une stratégie de réplication en lien avec la gestion de sites qui puisse bénéficier à d'autres territoires
  
- **Avec la Région Bretagne (si le plan de financement est finalisé)**
  - Suivre les projets de l'Appel à Initiatives Infiltration 2024-2025 en proposant des protocoles permettant d'évaluer les effets des actions engagées pour favoriser la rétention et l'infiltration de l'eau sur le bassin-versant
  - Accompagner les collectivités pour l'interprétation des résultats des suivis et leur valorisation au niveau régional

Des temps de travail sont également prévus pour réfléchir et créer une mallette pédagogique pour sensibiliser les scolaires et le grand public à la protection des zones humides.

A noter : le Forum organise et anime de nombreuses formations, financées principalement par les agences de l'eau et divers partenaires financiers, à hauteur de 80%. Les 20% restant sont pris en charge par l'autofinancement du FMA. En 2025, il sera demandé une participation financière aux stagiaires afin que ce soit les structures participantes qui prennent en charge ce coût.

### **c) Accentuer notre visibilité**

En augmentant notre visibilité, le Forum aura davantage de notoriété, d'impact mais aussi d'opportunités pour faire entrer de nouveaux membres ou développer de nouvelles actions.

Plusieurs actions sont prévues :

- **Etablir une stratégie de communication pour le Forum**
  - Définir des objectifs clairs et un plan d'action pertinent avec la stratégie globale du Forum
  - Elaborer un discours commun efficace et porteur vis à vis de nos différents publics
  - Créer un nouveau logo en lien avec le changement de nom
  - Moderniser et dynamiser les outils de communication et la charte graphique (boîte à outils)
  - Profiter du changement de nom pour organiser des actions de communication et des temps médiatiques

Les services de la Région Nouvelle-Aquitaine apporteront leur aide pour accompagner le Forum sur ces différentes étapes et l'aider à définir si besoin les prestations nécessaires auprès des agences de communication.

- **Organiser des événements pour le grand public**
  - Renouveler les animations de la JMZH 2024
  - Organiser des animations lors d'évènements nationaux : fête de la nature, journée mondiale de l'eau, journée de la terre ou journée mondiale de la biodiversité

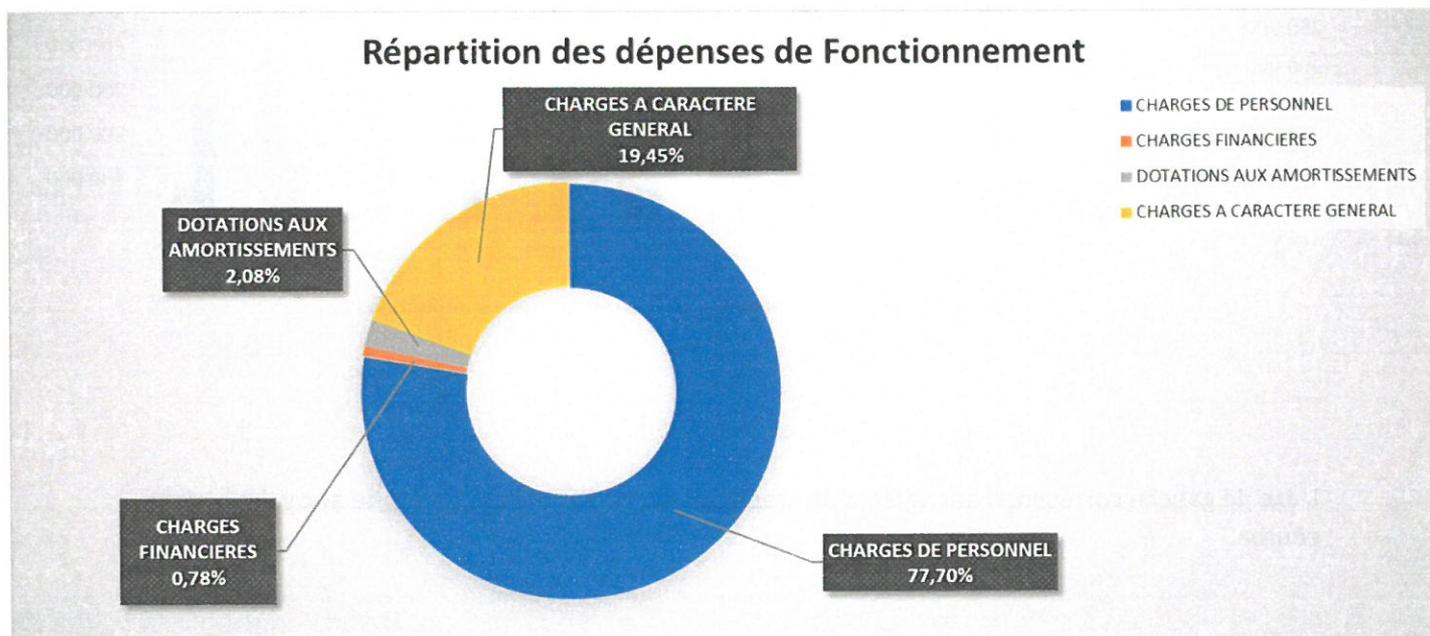
### 3) Les orientations générales du budget de l'exercice à venir

---

Principaux postes de dépenses :

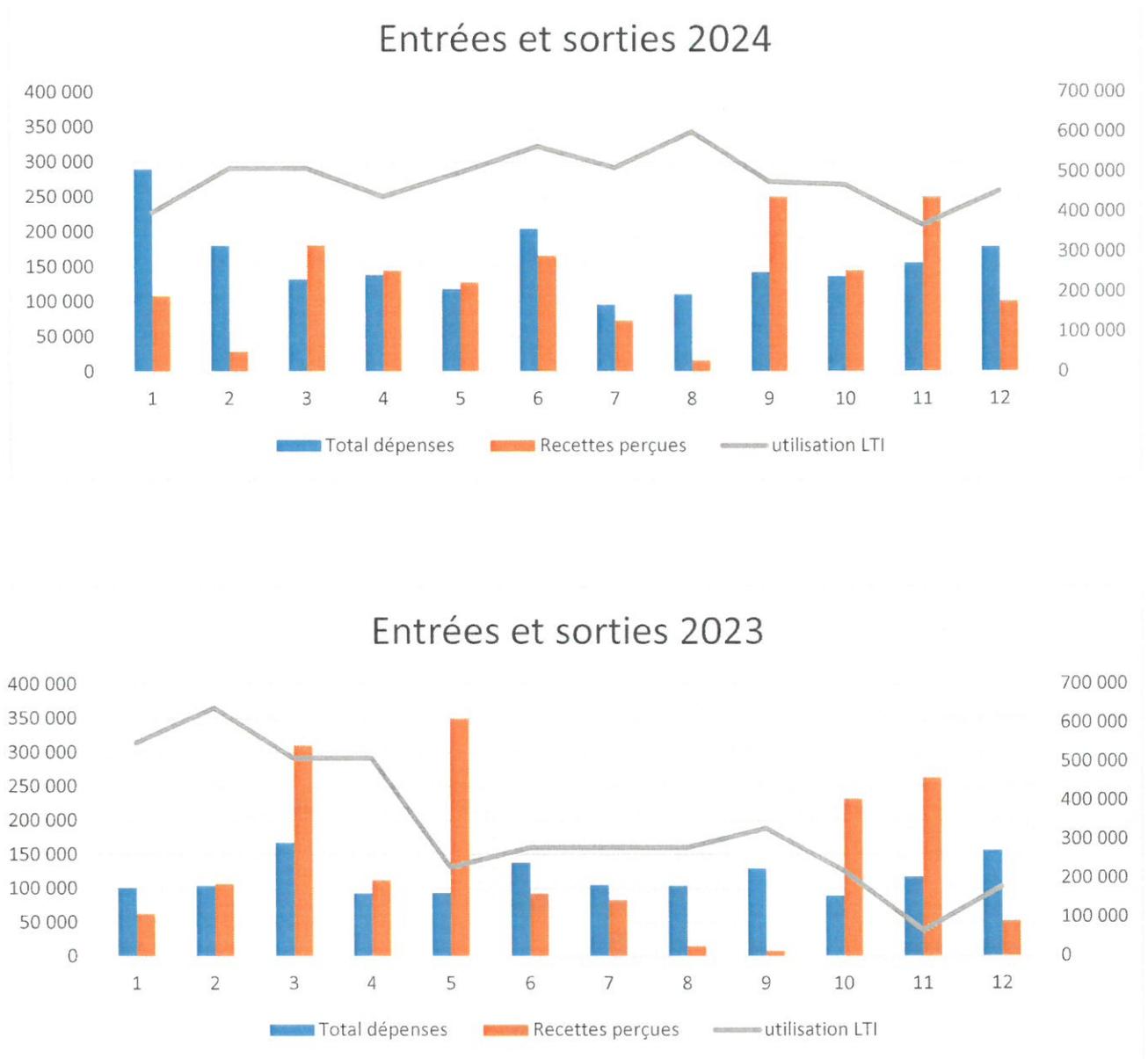
#### Section de Fonctionnement

#### LES DEPENSES



Les dépenses prévisionnelles à caractère général font apparaître en 2025 une diminution de 16 000 € par rapport à 2024 en raison d'une réduction des charges variables.

Les graphiques ci-après indiquent les flux financiers des années 2024 et 2023 :



L'axe de gauche correspond aux valeurs du graphique en barres et l'axe de droite aux valeurs de la courbe.

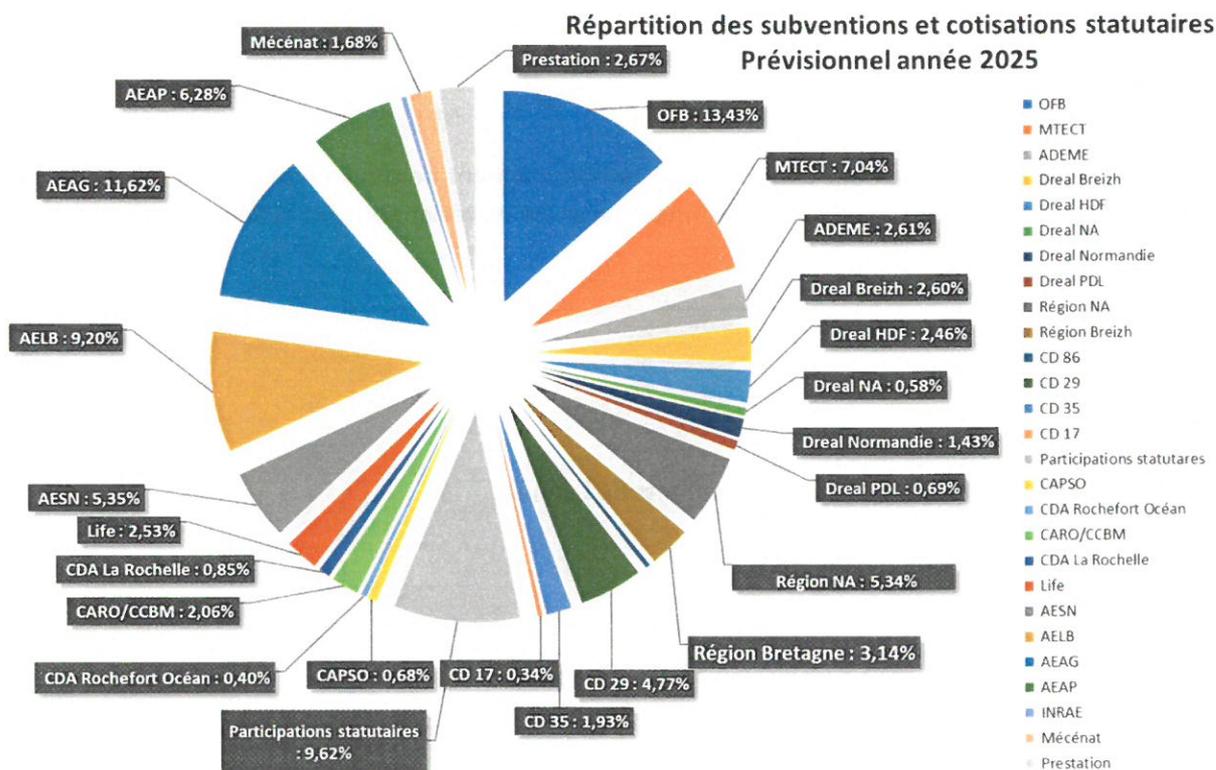
Les lignes de trésorerie sont utilisées pour pallier au décalage dans la perception de subventions et le manque de trésorerie de la structure.

L'utilisation des lignes de trésorerie est plus importante en 2024 qu'en 2023. Ceci s'explique par des dépenses supplémentaires telles que le remboursement d'un trop perçu de subventions datant de 2017 (41 375.25 €).

Le tableau ci-après indique le montant des intérêts des lignes de trésorerie pour les quatre dernières années. Nous remarquons que les intérêts ont fortement augmenté en 2024.

	2021	2022	2023	2024
Intérêts des Lignes de trésorerie	3 596,53 €	4 728,51 €	7 658,00 €	19 426,75 €

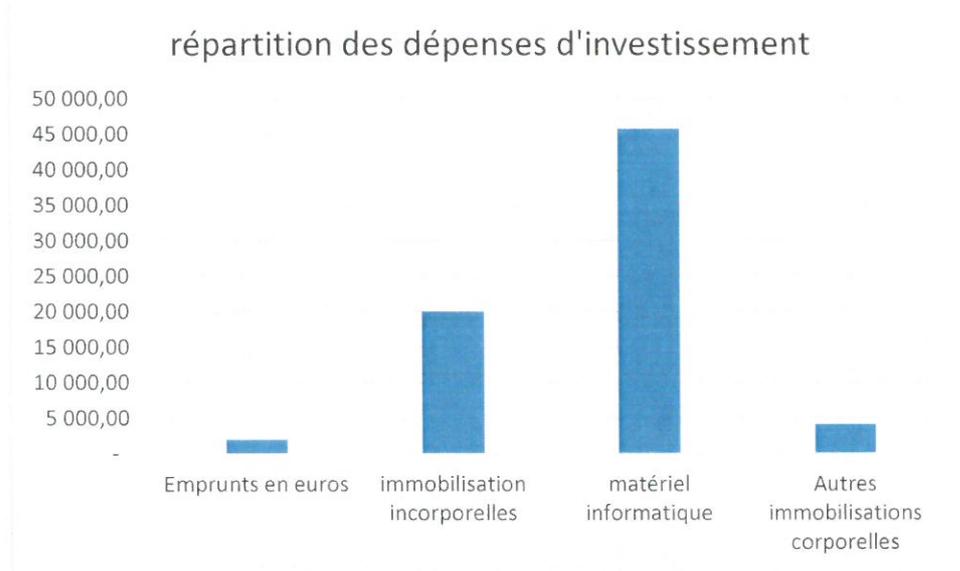
**LES RECETTES**



Les sources prévisionnelles de financement sur 2025 sont plus diversifiées qu'en 2024, avec une hausse de 130 000 euros par rapport à l'année précédente. Les principales contributions proviennent des agences de l'eau (32,45 % au total) et de l'OFB (13,43 %).

**Section d'Investissement**

**LES DEPENSES**

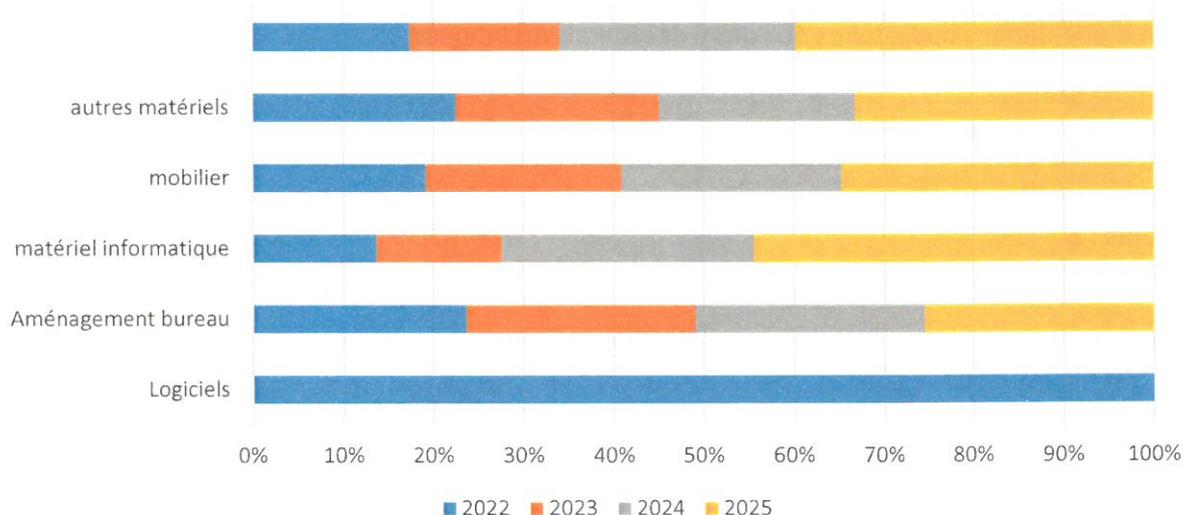


Les dépenses d'investissement concernent le remboursement de deux emprunts (aménagement de bureaux) et l'acquisition de matériel informatique et de matériel pour les actions (sondes, jumelles, etc...).

**LES RECETTES**

Les recettes se composent des amortissements de l'année.

## Evolution des amortissements



L'amortissement le plus important est le matériel informatique avec une progression des autres matériels.

Le budget se présente ainsi :

BUDGET PRIMITIF 2025					
recettes			investissement		
			dépenses		
021	Virement de la fonctionnement	36 729,81	16	Emprunts	2 000,01
28	Amortissement des immobilisations	35 110,00	20	Immobilisations incorporelles	20 000,00
			21	Immobilisations corporelles	49 839,80
		71 839,81			71 839,81

BUDGET PRIMITIF 2025					
recettes			Fonctionnement		
			dépenses		
013	Atténuations de charges	14 000,00	011	Charges à caractère général	380 942,44
74	Dotations et participations		012	Charges de personnel	1 310 578,00
	Etat	543 437,00	65	Autres de charges de gestion courantes	100,00
	Régions	237 824,55	66	Charges financières	13 100,00
	dont cotisation statutaire Région NA	88 491,55	68	Dotation aux amortissements	35 110,00
	Dont sub Région NA	94 060,00	68	Virement à la section d'investissement	36 729,81
	Départements	149 757,00			
	Communes : participations statutaires (Ville de Rochefort)	45 735,00			
	Autres groupements de collectivités :	77 893,00			
	Budget communautaire et fonds structurels	44 553,00			
	Autres organismes	663 360,70			
		1 776 560,25			1 776 560,25

**Décision du Comité Syndical**

Les membres du Comité syndical, après en avoir délibéré, décident de prendre acte de la tenue du débat d'orientations budgétaires du Forum des Marais Atlantiques.

**Nombre de membres :**

En exercice : 13

Présents : 8

Votants : 11

**Votes :**

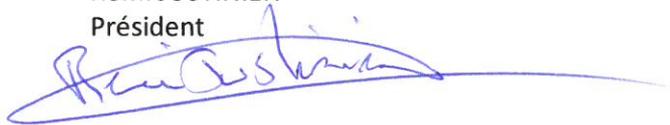
Pour : 18

Contre : 0

Abstentions : 0

Pour extrait conforme,

Rémi JUSTINIEN  
Président



Le Secrétaire de Séance,  
Alain BURNET



TÉLÉTRANSMIS AU CONTRÔLE  
DE LÉGALITÉ

Sous le N° 017-251710398-2025 \_ \_ \_ \_

-----

Accusé de Réception Préfecture  
Reçu le : \_ \_ / \_ \_ / 2025